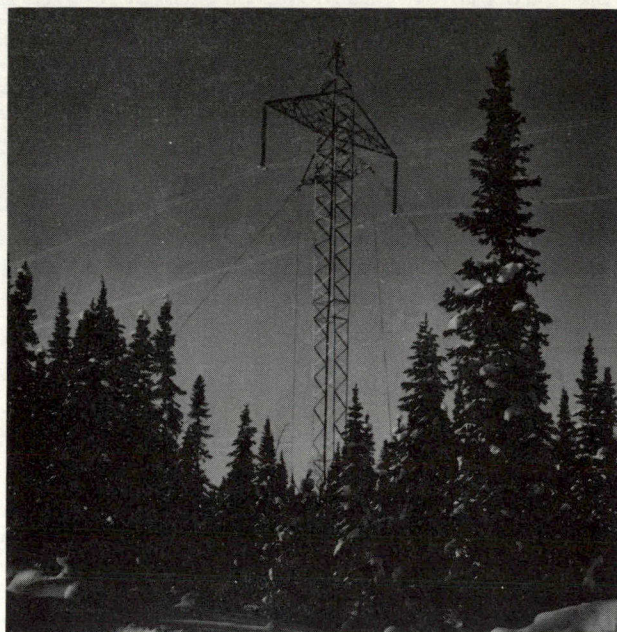


ACHÈVEMENT D'UNE LIGNE SUR LA NELSON

La construction d'une des plus longues lignes de transport d'électricité du monde a récemment été achevée. Il s'agit d'une ligne devant amener dans le sud du Manitoba l'électricité des centrales hydroélectriques de la rivière Nelson. Cette ligne, dont la construction a été gérée par l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, transportera sur une distance d'environ 900 kilomètres, 900,000 volts en courant continu (la plus haute tension employée dans le monde).

Deux fils relieront le poste de conversion du Nord (Radisson) à celui du Sud (Dorsey). Cette grandiose réalisation, qui est financée par le Gouvernement fédéral canadien, coûtera 180 millions de dollars. Aux termes d'un accord conclu en 1966, la Commission électrique manitobaine exploitera la ligne et remboursera le Gouvernement fédéral au cours des 50 prochaines années. L'EACL a géré le projet, tandis que la firme *Teshmont Consultants Limited* s'est occupée des études mécaniques et de la surveillance des travaux de construction.

Il a fallu trois ans pour construire cette ligne qui traverse des régions marécageuses d'accès très difficile. Dans certains cas, les travaux n'ont pu être effectués qu'en hiver lorsque le sol était gelé. D'imposantes quantités de matériaux ont dû être acheminées tout le long de la ligne. Plus de 4,100 pylônes d'acier pesant plus de 3 tonnes chacun ont dû être transportés sur place. Il a fallu installer 7,200 kilomètres de fils conducteurs mesurant environ 4 cm de diamètre et une grande partie de cette installation s'est faite à des températures glaciales.



Un sapin majestueux semble se mesurer à l'un des pylônes de 52 mètres de la ligne de transport de l'électricité de la Nelson, dans le Nord du Manitoba. La construction de la ligne est maintenant achevée. L'installation comprend 4,114 pylônes répartis sur 900 kilomètres dans des régions extrêmement difficiles d'accès.

PROGRAMME D'ÉCHANGE DE JEUNES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Canada participera, au cours du mois d'août, à un programme d'échange de jeunes mis sur pied par l'Agence de Coopération culturelle et technique.

L'Agence, qui a été créée à Niamey en mars 1970, regroupe 22 pays entièrement ou partiellement de langue française. Cet organisme international a pour mandat de réaliser des programmes multilatéraux de coopération technique, à la fois originaux et complémentaires à ce qui se fait déjà entre ces pays d'expression française, et d'aider les États membres à assurer la promotion et la diffusion de leurs cultures respectives.

Ce programme d'échange, qui est orienté vers une meilleure connaissance des réalités du monde francophone, s'inscrit donc dans ce double objectif. Il concernera plus de 180 jeunes originaires de tous les pays membres. Ainsi, du 1er au 28 août, 90 jeunes Européens et Canadiens se rendront en Afrique pendant un mois. En échange 94 jeunes Africains, Malgaches, Mauriciens, Haïtiens et Vietnamiens feront en Europe ou au Canada un séjour de même durée et dans des conditions analogues.

La participation canadienne à ces échanges sera de trente candidats qui seront principalement répartis entre le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire bien que la présence canadienne se déploiera aussi en Haute-Volta, au Togo, au Dahomey, au Niger, au Cameroun et au Gabon. Trente-deux participants étrangers, africains pour la plupart, viendront séjourner au Canada.

Le choix des candidats canadiens sera fait par les Gouvernements provinciaux associés à l'action de l'Agence. Ainsi, le Québec a désigné 20 candidats, l'Ontario cinq, le Nouveau-Brunswick trois et le Manitoba deux. Chacun de ces Gouvernements assumera la responsabilité d'élaborer, de concert avec le Gouvernement fédéral, le programme de séjour des candidats étrangers sur son territoire.

Les activités prévues au programme, dont les grandes lignes ont été suggérées par l'Agence à tous les pays participants, comprendront des rencontres de jeunes de divers milieux, des séminaires sur nos institutions sociales, économiques et culturelles, des visites d'entreprises industrielles, de centres sociaux, de sites historiques ainsi que de nombreuses activités culturelles.